



Janvier 2021

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

2020 aura été une année éprouvante pour tout le monde, la Covid 19 nous a imposé des contraintes qui ont profondément changé nos habitudes. Mes premières pensées vont aux personnes qui ont perdu un proche et qui se sont retrouvées bien seules le jour de la séparation. Mais aussi à ceux et celles atteintes par le virus à un moment ou à un autre, qui vivent dans l'angoisse du lendemain. Aux familles qui ne peuvent pas apporter leur soutien moral à un proche hospitalisé ou résidant en Ehpad. Aux familles qui ont dû renoncer aux rassemblements habituels et sont privées des étreintes des enfants et petits-enfants. Au monde économique et notamment les commerces qui ont dû se réinventer pour sauver leur année. Je n'oublie pas les jeunes, certes moins vulnérables et donc un peu oubliés, mais dont la scolarité est perturbée, le chemin de l'emploi encore un peu plus chaotique, et la liberté d'aller et venir limitée.

Mais je veux aussi retenir le côté positif de cette crise sanitaire. Elle m'a conforté dans mon idée que la solidarité entre les personnes n'est pas un vain mot dans notre village. Bien que toute l'équipe municipale s'est tenue prête à venir en aide aux personnes isolées, ces dernières ont toujours décliné notre offre en faisant part de la bienveillance de leur entourage. Je profite pour remercier toutes ces personnes qui ont facilité le quotidien aux plus démunis d'entre nous. Et que dire de l'élan de solidarité des couturières bénévoles qui spontanément se sont mises à confectionner des masques à un moment où ils faisaient cruellement défaut. Merci à toutes et à tous pour cet élan de solidarité.

En 2020, vous avez aussi été appelés aux urnes pour renouveler le conseil municipal. Malgré le risque du virus, le taux de participation démontre l'attachement que vous portez à vos élus(es) de proximité et les conforte dans leur légitimité. Permettez-moi de vous renouveler les remerciements en mon nom personnel, mais aussi au nom de l'ensemble du conseil municipal pour la confiance que vous nous avez accordée. Je mesure pleinement l'honneur qui nous est ainsi fait, mais aussi la responsabilité qui m'incombe personnellement tout au long de ce nouveau mandat. Comme durant les deux précédents, avec tous mes conseillers, nous travaillerons sans parti pris, avec respect et dans l'intérêt de tous.

2020 restera l'année de l'ouverture de la nouvelle école élémentaire à Furdenheim. Malgré un gel des travaux pendant plus de deux mois, la rentrée de nos élèves s'est faite comme prévue en septembre. Toujours dans le même registre, la construction de la nouvelle école maternelle à Hurligheim a débuté en juillet. Faut-il rappeler que ce projet est porté par le Sivom Ackerland pour la partie école et par la Communauté de Communes pour ce qui est du périscolaire. Avec ces équipements à huit millions d'euros, nous offrirons, dans un avenir proche, des installations scolaires et périscolaires qui favoriseront la réussite de nos enfants.

2021 sera, du moins il faut l'espérer, l'année du chemin vers le retour des jours heureux mais faut-il encore respecter le tempo de ce retour. Nous devons encore, durant quelques mois, être d'une vigilance extrême et je vous invite à ne pas baisser la garde. Le temps du vaccin arrive. Le vaccin est un signe d'espérance et une formidable source d'optimisme. Que la communauté mondiale scientifique ait pu en quelques mois produire un vaccin efficace à plus

de 90 %, doit nous donner et rendre, pour ceux qui l'auraient perdue, la foi en l'action humaine et en la science. Sans vouloir m'immiscer dans votre décision, je crois personnellement que seule une vaccination massive viendra à bout de cette crise sanitaire et économique. Je ne peux que vous encourager à participer à cette campagne de vaccination au rythme qui sera prévu par le gouvernement et en respectant les priorités qu'il fixera. Bien entendu, je m'associerai personnellement à cette campagne et je me ferai vacciner dès que mon tour viendra.

Côté travaux, l'école, le périscolaire et l'aménagement de la rue de l'École sont nos principaux objectifs pour cette année. Le remembrement rentre dans sa phase active, il s'agit de concrétiser la piste cyclable vers Stutzheim, la continuité des trames vertes et bleues, mais aussi d'acquérir une réserve foncière pour les futurs équipements communaux. Beaucoup d'entre vous attendent la fibre optique, le réseau sera accessible en fin d'année avec pour conséquence la fin du réseau câblé en avril 2022.

Pour conclure, je voudrais renouveler mes remerciements aux personnes qui embellissent le village, notamment celles qui se sont fortement investies pour les décors des fêtes de fin d'année. Remercier Claude et Suzy, mes deux adjoints, qui sont à mes côtés pour me seconder dans des tâches quasiment quotidiennes. Les conseillers municipaux qui malgré la crise sanitaire ont montré une grande disponibilité tout au long de l'année. Maeva pour sa précieuse collaboration, qui était à mes côtés durant le confinement pour garder le contact avec les services de la Préfecture et la population. Merci à Anthony pour son assiduité lors des tâches journalières.

Permettez-moi encore en cette fin de mois de janvier de vous présenter, au nom de tous les conseillers municipaux, du personnel communal, et en y associant mon épouse, nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Que cette nouvelle année nous apporte à nouveau la vie en communauté. Qu'elle apporte à vous et à vos proches, sérénité, réussite, bonheur, joie et santé.



Esch wensch Eich a glectflichs Neijohr

Votre maire, Jean-Jacques RUCH



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Rappel des principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2020

(il est à noter que l'intégralité des PV de réunion est affichée à la mairie et à l'école après chaque conseil)

La population totale notifiée au 1^{er} janvier 2021 par l'INSEE fait état de **930 habitants**.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents.



En séance du 10 février et du 2 mars 2020

- **Budget** : Le 10 février, le Conseil municipal a validé le Compte Administratif 2019. La section de fonctionnement affiche un excédent de clôture de 455 747,50 €. La section d'investissement se solde par un déficit de 63 917,55 € pour lequel une affectation en réserve de 133 277,55 € a été approuvée. Un résultat de 322 469,95 € a été affecté à la section de fonctionnement pour le budget primitif 2020. Celui-ci a été validé le 2 mars, avec une section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes de 744 601,95 €. La section d'investissement affiche un montant total équilibré en dépenses et en recettes de 550 059,55 €. Les taux d'imposition ont été reconduits à leur valeur antérieure, soit 12,02 % pour la taxe d'habitation, 12,45 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 45,69 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.
- **Acquisitions de terrains** : Le Conseil municipal a validé l'achat de 13 parcelles situées sur l'ancienne ligne de tramway Strasbourg-Westhoffen, pour une surface totale de 1 hectare 44 ares, au prix de 12 992,40 €. Cette emprise pourra servir à abriter des projets environnementaux de type trame verte ou bleue, dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier en cours. Le 2 mars, le Conseil municipal a également approuvé l'achat à l'euro symbolique du chemin Piéton longeant le Clos des Forgerons, pour une surface de 52 centiares



- **Fibre optique** : Le 2 mars, les conseillers se sont prononcés à l'unanimité en faveur d'un engagement avec l'opérateur Rosace et la Région Grand Est pour le déploiement de la fibre optique très haut débit. Le non-renouvellement de la convention trentenaire conclue avec SFR/Numericable et échue au 30 novembre 2021 a été acté. L'opérateur

Rosace a été mandaté pour débiter les travaux de déploiement de la fibre très haut débit dès la fin de cet engagement. Le réseau sera accessible en fin d'année avec pour conséquence la fin du réseau câblé en avril 2022.

En séance du 25 mai et du 22 juin 2020

- **Installation du conseil Municipal** : Les 15 conseillers élus le 15 mars au 1^{er} tour ont été installés le 25 mai 2020. Jean-Jacques RUCH a été élu Maire à l'unanimité pour un troisième mandat. Il sera secondé par deux Adjointes : Claude GRIMM, et Suzy PIECKO tous deux élus à l'unanimité.



- **Commissions municipales** : Cinq commissions municipales ont été créées et sont composées comme suit :

- La commission Finances : Jean-Jacques RUCH, Suzy PIECKO, Claude GRIMM, Martine BALTZER et Agnès KRACK

- La commission Travaux, Bâtiments Communaux et Voiries : Jean-Jacques RUCH, Claude GRIMM, Guillaume JUNG, Thomas LITT et Laurent SCHILIS

- La commission Environnement, Cimetières et Espaces-verts : Jean-Jacques RUCH, Claude GRIMM, Martine BALTZER, Vanessa ROCHELET et Christian SCHREINER

- La commission Communication, Animation, Vie Associative et Cérémonies : Jean-Jacques RUCH, Suzy PIECKO, Claude GRIMM, Martine BALTZER, Alexia JUNG, Vanessa ROCHELET, Jean RUCH et Laurent SCHILIS

- La commission Action Sociale : Jean-Jacques RUCH, Suzy PIECKO, Alexia JUNG, Christian WAGNER, et 2 membres extérieurs au Conseil Municipal : Michèle HAESSLER et Nathalie FORRLER.



- **Ecole** : Les délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de l'Ackerland ont été désignés le 22 juin. Jean-Jacques RUCH et Claude GRIMM ont été nommés membres titulaires, Suzy PIECKO et Guillaume JUNG membres suppléants. Ces représentants devront prendre part au pilotage des projets des nouvelles écoles, à Furdenheim pour le pôle élémentaire et à Hurtigheim pour le pôle maternelle.

En séance du 10 juillet 2020 et du 31 août 2020

- **Elections sénatoriales** : Le Conseil a procédé à la désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Au terme du scrutin, ont été élus au premier tour, Jean-Jacques RUCH, Claude GRIMM, Suzy PIECKO en tant que titulaires, et Laurent SCHILIS, Agnès KRACK et Vanessa ROCHELET en tant que suppléants. Les élections sénatoriales se sont tenues le dimanche 27 septembre 2020.

- **Remembrement** : Les membres de la sous-commission communale d'aménagement foncier ont été reconduits dans leur fonction. Au sein des membres du Conseil Municipal, Guillaume JUNG, Thomas LITT et Robert HAESSLER ont été nommés, et cinq membres propriétaires de biens fonciers non bâtis, extérieurs au Conseil Municipal, ont été désignés : Marie-Eve MORITZ, Jean-Michel GOOS, Freddi SCHAUB, Jean-Claude NORTH et André STIEBER. En séance du 31 août, les conseillers municipaux ont également procédé à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Stutzheim-Offenheim, Dingsheim, Griesheim-Sur-Souffel et Hurtigheim. Jean-Michel GOOS et Guillaume JUNG ont été élus membres titulaires, Marie-Eve MORITZ membre suppléante.



- **Aménagement de voirie** : Le Conseil Municipal a validé l'Avant-Projet sommaire d'aménagement de la voirie du chemin dit « Bruchweg » au droit du futur lotissement pour un montant prévisionnel hors-taxe de 172 903,50 €. Ce chantier est éligible au Fonds de Solidarité Départemental abondé par le Plan de Relance économique, en vigueur depuis l'été 2020. Une subvention de 62 174 €, soit 36% du chiffre hors-taxe pourra être obtenue à ce titre. L'avant-projet pour l'aménagement de la rue de l'Ecole a été validé pour un montant de 249 750 euros hors-taxe. La maîtrise d'œuvre a été confiée au Bureau d'Etudes Soderef pour un montant de 12 200 € hors-taxe. Les travaux démarreront au printemps 2021.

En séance du 12 octobre et du 30 novembre 2020



- **Zones de non-traitement** : Le 27 décembre 2019, le gouvernement a publié un arrêté et un décret relatifs à la protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des

habitations. Ceux-ci fixent les distances minimales à respecter entre les zones d'applications des produits phytosanitaires et les habitations ou lieux fréquentés par des personnes vulnérables. Le Conseil Municipal a validé le conventionnement avec les exploitants agricoles pour la conversion des zones de non traitement en jachères fleuries. La profondeur subventionnée sera de minimum 5 mètres et le tarif de 1 € du mètre linéaire, et 2000 à l'hectare a été validé.

- **Acquisition de terrains rue de l'Ecole** : Le chantier d'agrandissement et de rénovation de l'école maternelle s'accompagne d'un projet d'ensemble d'aménagement de la voirie rue de l'Ecole, planifié pour l'été 2021. Afin de pouvoir élargir la route à 6 et 8 mètres, et



construire les places de stationnement nécessaires, le conseil municipal a validé la rétrocession des alignements inscrits au PLUi en tant qu'emplacements réservés, au prix de 1 500 € de l'are. La régularisation se fera par voie d'acte administratif, et la

délégation est donnée au Premier Adjoint pour leur signature.

- **Déneigement** : Les agriculteurs Paul JUNG, Jean-Jacques HICKEL et Thomas LITT reçoivent délégation du Conseil Municipal pour assurer le déneigement au moyen de la lame fournie par la Commune.



- **Réseau de gaz** : Entendu l'exposé du chargé de mission Réseaux Gaz De Strasbourg concernant le déploiement des compteurs de gaz communicants à l'échelle du Grand Est, qui faciliteront le relevé des consommations de gaz et une meilleure facturation des utilisateurs, le Conseil Municipal a autorisé RGDS à installer des concentrateurs sur les bâtiments Communaux.



Principaux travaux réalisés en 2020

Mise en souterrain des réseaux d'électricité et de télécommunications rue de l'Ecole

En vue de l'aménagement de la rue de l'Ecole en 2021, les travaux d'enfouissements des réseaux secs ont été anticipés en 2020 pour un coût de 37 826 €



Des chaudières individuelles pour les logements de l'école



Afin de simplifier la gestion des charges de chauffage entre l'école et les 2 logements deux chaudières privatives au gaz ont été installées dans le grenier. Des box individuels ont été installés en régie afin de protéger ces équipements contre le gel.

Coût : 31 233 €

Installation d'un dégraisseur à la salle commune

Suite à la demande du SDEA et pour se mettre en conformité avec la législation concernant les eaux usées venant des collectivités, un dégraisseur a été installé dans la salle commune pour un montant de : 2 928 € (Subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 710 €)





Travaux de gros-œuvre au niveau
du préau

Les travaux d'extension et de rénovation de l'école maternelle ont démarré au début du mois de juillet 2020. Les fenêtres du bâtiment existant ont été remplacées en décembre. Le gros œuvre est en voie d'achèvement, l'étanchéité des toitures est en cours. L'isolation extérieure des façades existantes suivra en février.



Construction d'une cinquième salle de classe à l'avant du bâtiment existant



La Communauté de Communes Kochersberg-Ackerland dotera la nouvelle école d'un accueil périscolaire de 40 places dans l'enceinte de l'école.

Sous réserve que les conditions sanitaires n'impactent pas le déroulement du chantier, l'emménagement dans les nouveaux locaux est prévu pour début d'année 2022.

SIVOM Ackerland

Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim

Nouveau comité directeur

Suite aux élections municipales chaque commune a désigné 2 titulaires et 2 suppléants :

	Titulaires	Suppléants
Furdenheim	Hermann Marc Dott Sylvie	Dhiver Armelle Lux Céline
Hurtigheim	Ruch Jean- Jacques Grimm Claude	Piecko Suzy Jung Guillaume
Quatzenheim	Wagner Jacky Freysz Clarisse	Merkling Monique Cebadero José

Les membres du bureau ont désigné :

- Ruch Jean-Jacques Président
- Hermann Marc et Wagner Jacky Vice-présidents

Le secrétariat est assuré par Céline Zeissloff

Construction écoles et périscolaires



En 2017 le Sivom a pris la décision de restructurer les écoles. Réparties sur 5 sites il a été décidé de ne maintenir que 2 sites :

- l'école élémentaire avec 7 classes à Furdenheim sur un nouveau site
- l'école maternelle avec 5 classes à Hurtigheim sur le site actuel.

Depuis la dernière rentrée l'école élémentaire est opérationnelle. A Hurtigheim la rentrée est prévue début 2022.

Cet ambitieux programme a pu être lancé grâce à la précieuse coopération de la **Communauté de Communes du Kochersberg Ackerland**. Elle a accepté de porter administrativement et techniquement la construction des écoles pour le compte du SIVOM Ackerland. En même temps elle complète ces projets d'écoles par la création de périscolaires attenants : 100 places à Furdenheim et 40 places à Hurtigheim.



*Hall d'entrée
Ecole de HURTIGHEIM*

Présentation du budget d'investissement pour les 2 écoles (hors subvention 2021) :

	<i>Furdenheim</i>	<i>Hurtigheim</i>	<i>Total</i>
<i>Montant des travaux TTC</i>	<i>2 792 902 €</i>	<i>2 304 862 €</i>	<i>5 097 764 €</i>
<i>Dotation d'équipement des territoires (DETR)</i>	<i>564 400 €</i>	<i>191 900 € * 2^{ème} tranche en 2021</i>	<i>756 300 €</i>
<i>Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)</i>	<i>189 104 €</i>	<i>Décision courant 2021</i>	<i>189 104 €</i>
<i>Subvention départemental</i>	<i>395 143 €</i>	<i>324 123 €</i>	<i>719 266 €</i>
<i>Total subventions fin 2020</i>	<i>1 148 647 €</i>	<i>516 023 €</i>	<i>1 664 670 €</i>
<i>Reste à charge pour le Sivom (subvention et TVA déduites)</i>			<i>2 606 107 €</i>



Construction d'un périscolaire

Présentation du budget d'investissement pour les structures périscolaires (hors subvention 202):

	<i>Furdenheim</i>	<i>Hurtigheim</i>	<i>Total</i>
<i>Montant des travaux TTC</i>	<i>1 821 579 €</i>	<i>1 513 282 €</i>	<i>3 334 861 €</i>
<i>Dotation d'équipement des territoires (DETR)</i>	<i>285.376 €</i>	<i>145 000 € * 2^{ème} tranche en 2021</i>	<i>430 376 €</i>
<i>Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)</i>			<i>100 000 € prévision</i>
<i>Subvention départemental</i>	<i>159 316 €</i>	<i>131 516 €</i>	<i>290 832 €</i>
<i>Total subventions fin 2020</i>	<i>444 692 €</i>	<i>276 516 €</i>	<i>821 208 €</i>
<i>Reste à charge pour la Com/Com (subvention et TVA déduites)</i>			<i>2 010 923 €</i>

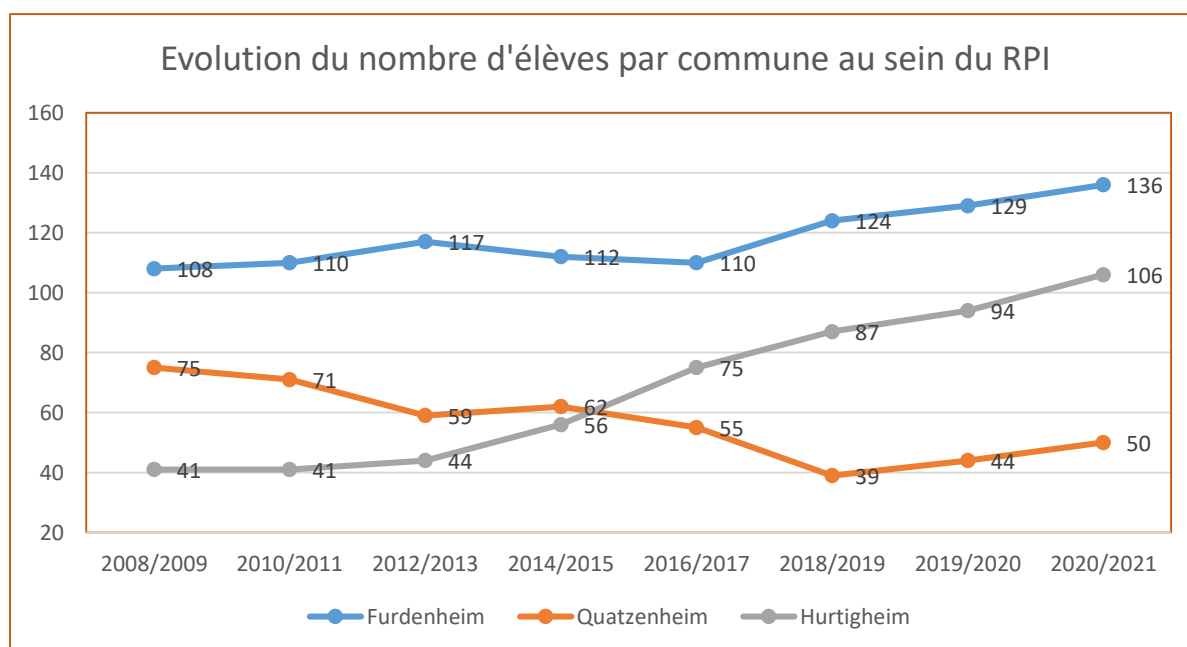
Evolution des effectifs au sein du RPI

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal a vu ses effectifs en très nette hausse ces dernières années. 232 élèves fréquentaient nos écoles en 2008 contre 300 cette année. Cela fait une augmentation des effectifs de plus de 25%. Il est à noter qu'on accueille bon an mal an une dizaine d'élèves issus des communes voisines.

Notre commune a fortement contribué à l'augmentation des effectifs. En 2008 41 élèves fréquentaient le RPI contre 106 aujourd'hui (+158%). Toujours en 2008 nos élèves représentaient 17,6% de l'effectif global contre 35,33% à la dernière rentrée. Dans le même



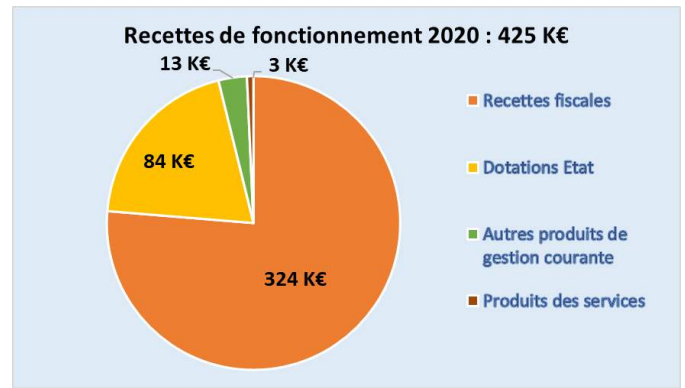
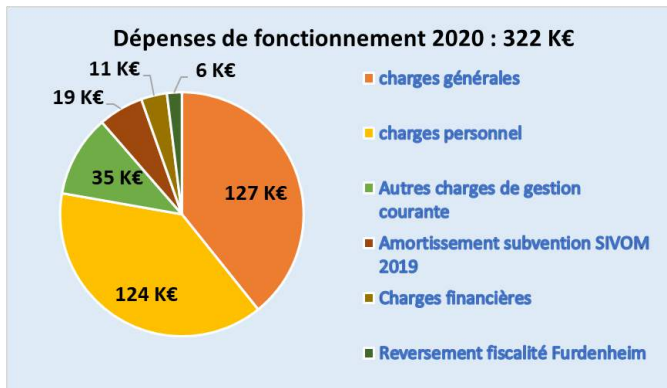
temps, comme le montre le graphique ci-dessous, Quatzenheim est en baisse d'effectifs : 75 élèves en 2008 (32,33% de l'effectif global) contre 50 élèves aujourd'hui (16,67%). Quant à Furdenheim bien qu'en étant en augmentation constante d'élèves : de 108 à 136 en 12 ans, leur représentativité au sein de RPI est restée stable : 46,55% en 2008 contre 45,33% à la dernière rentrée.



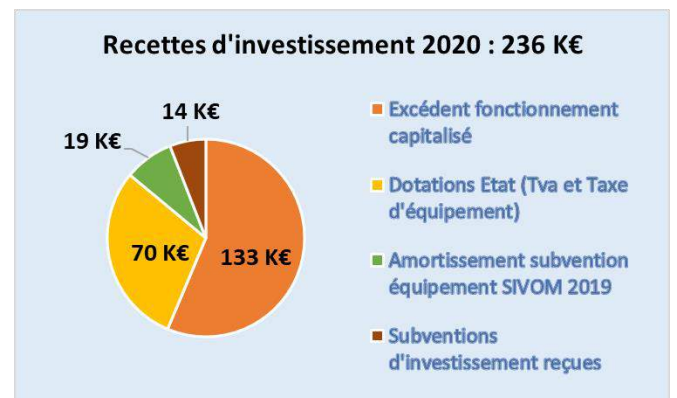
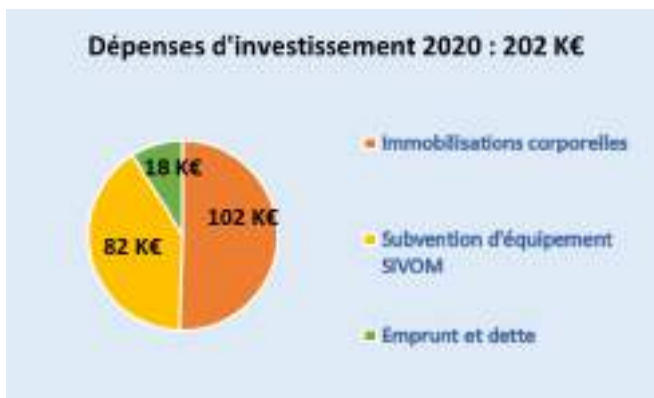
	2008 - 2009		2010 - 2011		2012 - 2013		2014 - 2015	
	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%
Autres	8	3,45 %	9	3,90 %	13	5,58 %	13	5,35 %
Furdenheim	108	46,55 %	110	47,62 %	117	50,21 %	112	46,09 %
Hurtigheim	41	17,67 %	41	17,75 %	44	18,88 %	56	23,05 %
Quatzenheim	75	32,33 %	71	30,74 %	59	25,32 %	62	25,51 %
Total	232		231		233		243	
	2016 - 2017		2018 - 2019		2019 - 2020		2020 - 2021	
	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%	Elèves	%
Autres	12	4,76 %	15	5,66 %	15	5,32 %	8	2,67 %
Furdenheim	110	43,65 %	124	46,79 %	129	45,74 %	136	45,33 %
Hurtigheim	75	29,76 %	87	32,83 %	94	33,33 %	106	35,33 %
Quatzenheim	55	21,83 %	39	14,72 %	44	15,60 %	50	16,67 %
Total	252		265		282		300	



Finances communales : Quelques chiffres clé...



== **Excédent de Fonctionnement : 102 K€
qui sera affecté aux investissements
futurs**



== **Excédent d'Investissement : 34 K€**

Investissements réalisés en 2020 :

- Subvention d'équipement nouveau groupe scolaire : 82 K€
- Matériel de transport : 40 K€
- Enfouissement réseaux d'électrification rue de l'école : 25 K€
- Réserve foncière : 14 K€
- Réaménagement voirie chemin des pommiers : 8 K€
- Isolation phonique salle communale : 8 K€
- Isolation combles école : 6 K€

Report 2019

Excédent de fonctionnement : 322 k€
Déficit d'investissement : -64 k€

Zoom sur les investissements à venir :

- **Nouveau groupe scolaire**
- Réaménagement voirie Rue de l'école
- Aménagement voirie Lotissement « Carai »

Vous êtes régulièrement informé des actions que mène la Communauté de Communes à travers le « Cocoriko » qui paraît trimestriellement. Néanmoins il nous paraît utile de faire quelques rappels concernant le traitement des déchets.

Chaque famille qui emménage dans notre commune doit se faire inscrire au Trèfle à Truchtersheim. Elle sera alors dotée :

- d'une poubelle grise 120 l (ordures ménagères). Il est possible d'être doté d'une 2^{ème} poubelle qui sera facturée au même prix que la 1^{ère}.
- d'une poubelle avec couvercle jaune (papier, carton, bouteilles plastique et canettes)
- d'un badge donnant accès aux 2 déchetteries situées à Dossenheim et à Pfulgiesheim.

Logement neuf 1^{ère} dotation : les poubelles et le badge sont à récupérer au Trèfle à Truchtersheim. En cas de difficultés notamment au niveau du transport des poubelles vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Logement existant (changement de locataire) : au moment de l'inscription au Trèfle, il faudra préciser le numéro de la poubelle grise (la jaune n'est pas numérotée) dont le logement est doté. La puce sera alors activée à distance pour permettre au camion de la vider. Tant que cette opération ne sera pas faite, le camion ne reconnaîtra pas la poubelle et la laissera sur place.

Nous rappelons qu'il est dans l'intérêt des **familles qui déménagent** de prendre contact avec les services de la Communauté de Communes au Trèfle pour arrêter la facturation du service.



Fréquence du Ramassage des déchets,

En 2020, le calendrier de ramassage s'établit comme suit :

- le camion de ramassage pour les ordures ménagères (poubelle grise) **passera tous les mardis** (sauf jour férié).
- le camion de ramassage pour les papiers, cartons, matière plastique et canettes (couvercle jaune) passera le **jeudi les semaines paires** (sauf jour férié).

Un calendrier de collecte pour toute l'année 2021 vous a été distribué. Nous en tenons aussi à votre disposition à la mairie.

La facturation est semestrielle :

- La part fixe (abonnement au service) est de 70 €, (50 € pour une personne vivant seule) pour une poubelle de 120 litres pour 8 levées. Chaque levée supplémentaire est facturée à 1,50 €. Les 10 premiers kilos collectés durant le semestre sont compris dans la part fixe, les suivants sont fixés à 0,15 € le kilo.
- Pour les logements collectifs la part fixe est de 56,50 € par logement. Les levées sont facturées à 1,50 € dès la première levée et le kilo est à 0,15 €
- Les poubelles avec couvercle jaune sont levées tous les 15 jours (voir modalités ci-dessous). Le nombre de levée n'a aucune incidence sur le prix.
- Les passages en déchetterie sont facturés à 2 € à partir du 14^{ème} passage. Les 13 premiers sont inclus dans la part fixe. Le badge est obligatoire pour chaque passage en déchetterie. En cas de perte, s'adresser à la Communauté de Communes qui :
 - désactivera le badge perdu
 - vous dotera d'un nouveau badge moyennant 30 €

Infos déchetteries :

Notre territoire compte deux déchetteries, situées à Dossenheim-Kochersberg et à Pfulgriesheim et deux dépôts verts à Ittenheim et Willgotheim. Les dépôts verts sont accessibles à tout moment avec le badge.

Après le 1^{er} mars 2021, les horaires d'ouverture seront les suivants :

Jours	Été*		Hiver**	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	9h - 17h

*Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 oct. /horaires d'hiver : du 1^{er} nov. au 31 mars

RAPPEL

En raison de travaux d'agrandissement, la déchetterie de Pfulgriesheim est **fermée jusqu'au 1^{er} mars 2021**.

Afin de faire face à cette situation, celle de Dossenheim Kochersberg est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17 heures et le samedi de 9h à 17 heures

Les conteneurs d'apport volontaire verres et vêtements :

Les conteneurs sont situés à l'entrée de la piste cyclable qui mène à Furdenheim. Cela ne concerne que la collecte du verre et des vêtements et chaussures destinés à la Croix Rouge.



Il y a quatre ans, **les conteneurs papier ont été supprimés** suite à la dotation généralisée d'une poubelle jaune par famille sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Si vous constatez que votre poubelle jaune de 120 l est trop petite vous pouvez :

- soit amener le surplus à la déchetterie.
- soit l'échanger contre une poubelle de 240 l à la Communauté de Communes.

Le camion de ramassage n'est pas censé de ramasser le surplus déposé à côté des poubelles.

Nous déplorons de plus en plus de dépôts d'objets divers y compris des déchets ménagers à côté des conteneurs ou sur le ban communal. Suite à ces incivilités qui se multiplient, nous avons décidé de déposer plainte à la gendarmerie à chaque fois qu'un fauteur a pu être identifié.

Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe pouvant aller de 150 à 1 500 €.

Quelques rappels en matière de tri :

Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
Déposer en vrac et pas dans un sac
Retirer les films plastique

Tri sélectif

« poubelle jaune »



Emballages métalliques **Papiers** **Emballages en carton** **Bouteilles et flacons en plastique**

Ne doivent pas être jetés dans la poubelle jaune :



Seules les bouteilles et les flacons en plastique se recyclent. Les autres déchets en plastique ne se recyclent pas et doivent être jetés avec les déchets non recyclables

Emballages métalliques

- Boîte de conserve
- Canette en aluminium
- Barquette en aluminium
- Aérosol (sans embout en plastique)
- Boîte en métal
- Bouchon, capsule, et couvercle en métal
- Capsule de café en aluminium (type Nespresso)
- Emballage de compote en aluminium
- Papier aluminium
- Bougie chauffe plat
- Tube en métal
- Blister de médicament vide
- Opercule en aluminium
- Emballage de café en aluminium
- Capsules, bouchon, muselet de champagne
- Emballage de bonbon ou de fromage

exclusivement en aluminium

A exclure :

- Bombe de peinture
- Tout déchet non vidé
- Les autres déchets en métal



Pas besoin de rincer ces emballages avant de les jeter, mais il faut impérativement les vider

Notre salle Communale

En raison des conditions sanitaires actuelles nous ne pouvons pas, pour le moment, vous louer la salle communale. Nous continuons à prendre vos réservations, mais les locations se feront sous réserve de la levée des restrictions par les autorités Préfectorales.

La salle communale située face à la mairie peut accueillir une cinquantaine de personnes. Du fait de sa situation, en cœur de village, elle n'a pas vocation à accueillir des mariages ni des rencontres bruyantes. Elle est principalement destinée aux fêtes de famille ou à la vie associative. Nous encourageons donc les futurs locataires de prendre ces contraintes en compte avant toute location et notamment le bruit.

Prix de la location de la salle communale

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

Pour les personnes domiciliées à Hurtigheim :

50 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

130 € week-end

Pour les personnes extérieures à la commune :

100 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

230 € week-end

Une caution de **300 €** est demandée à la signature du contrat et une contribution supplémentaire de **15 €** est due en hiver pour le chauffage.

Il est rappelé que la salle peut contenir au maximum 50 personnes et **qu'aucune sous-location n'est acceptée**.

Attention, un parrainage par un habitant de Hurtigheim est demandé pour les locataires ne résidant pas dans la commune.

Renseignements : Mairie d'Hurtigheim, tel : 03.88.69.02.09



Ces dernières années ont vu se produire plusieurs événements climatiques de forte intensité ayant impactés le Kochersberg. Qu'il s'agisse de coulées d'eau boueuse ou d'inondations, ces événements se multiplient et s'intensifient notamment suite au changement climatique. Ces nouveaux enjeux ont été intégrés dans les politiques publiques de gestion de l'eau à l'échelle des bassins versant de cours d'eau et nécessitent un engagement fort des collectivités en charge de la Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations (GEMAPI).

Pour répondre aux objectifs de protection des biens et des personnes et limiter leur vulnérabilité, des programmes ambitieux sont mis en œuvre sous l'impulsion du SDEA et de la Communauté de Communes du Kochersberg. Les projets entrepris requièrent de lourds investissements, à hauteur de plusieurs millions d'euros pour les prochaines années. La décision de mutualiser l'impact financier sur toute la Communauté de Communes, impacté ou non par les inondations, a été prise par le conseil d'administration de la Com-Com en 2018 afin de pouvoir faire face à cet immense défi !



Sur le territoire de la Communauté de Communes, des digues en travers des cours d'eau et des bassins de rétention sont prévus pour lutter contre les inondations des villages. En complément, sont réalisés des travaux de restauration et de renaturation des cours d'eau afin qu'ils retrouvent leur fonctionnalité écologique. Enfin, pour lutter contre les coulées d'eau boueuse et leurs impacts, des aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines vivantes ou bandes enherbées) sont mis en œuvre pour diminuer l'érosion des sols, protéger les habitations et améliorer la qualité de l'eau.



Ces projets sont financés par les collectivités par le biais de la taxe GEMAPI instaurée sur le territoire en 2019 et peuvent être aidés par certains organismes régionaux (Région Grand Est, Agence de l'eau Rhin-Meuse). Cette taxe a été réévaluée en 2020 pour atteindre une somme de 350 000 à 400 000 euros par an afin de répondre aux objectifs de préservation des milieux naturels et de protection des biens et des personnes. La Communauté de Communes et le SDEA travaillent sur une prospective financière qui devrait permettre de garantir un maintien du montant de

cette taxe tout en assurant la faisabilité des programmes de travaux. De plus la communauté de communes abonde ce budget d'environ 250 000 à 300 000 euros par an dans le cadre réglementaire de la protection des personnes dans la lutte contre les inondations.

Laurent Mergnac : Chargé de Mission pour la Protection de la ressource en eau Bassin de la Souffel Tel : 03 88 19 29 16 Port : 06 42 68 77 241, rue de Rome - Espace Européen de l'Entreprise Schiltigheim CS10020 - 67013 Strasbourg cedex www.sdea.fr

Quelques Rappels

Déclaration des forages de puits à usage domestique



Nous rappelons que tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008. Le formulaire est disponible en mairie ou sur internet Cerfa n°13837*02

Qu'est-ce qu'un forage à usage domestique? Il s'agit d'un puits ou d'un forage destiné à prélever des quantités d'eau (dans la limite des 1000 m³/an) nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins

d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales.

Comment faire la déclaration ?

- 1) **Tout nouvel ouvrage** réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit être déclaré en 2 temps.
 - 1^{ère} étape : Dépôt du formulaire de déclaration de l'intention de réaliser un ouvrage, **minimum 1 mois avant le début des travaux**
 - 2^{ème} étape : actualisation de la déclaration initiale sur la base des travaux qui ont été réellement réalisés dans un **délaï maximum d'un mois après la fin des travaux**
- 2) **Pour les forages existants**, une seule déclaration est nécessaire. **Elle devra être faite au plus vite**, et doit reprendre les éléments relatifs à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui.

Permis de détention de chien de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie

Les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, rend obligatoire l'obtention **d'un permis de détention pour les propriétaires des chiens de première et de deuxième catégorie de plus d'un an** (loi du 20 juin 2008). Ce permis est délivré par le maire du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien.



La délivrance du permis de détention définitif

est ainsi subordonnée à la production de pièces justifiant :

- de l'identification et de la vaccination antirabique du chien ;
- d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur ;
- de la stérilisation de l'animal pour les chiens de la première catégorie ;
- de l'évaluation comportementale du chien délivrée par un vétérinaire habilité à cette mission.
- d'une attestation d'aptitude délivrée par un formateur habilité à l'issue d'une journée de formation obligatoire.

Pour plus de renseignements : www.bas-rhin.pref.gouv.fr/site/Chiens-dangereux-187.html .

Déneigement

Après cet épisode neigeux que nous venons de traverser, il nous semble bon de rappeler que la réglementation prévoit **le déblayement de la neige devant chez soi** afin de faciliter la circulation sur les trottoirs.



Les incivilités en nette augmentation

On nous signale de plus en plus de plaintes liées aux comportements de personnes peu scrupuleuses de leur entourage. Cela concerne les bruits de voisinage causés par les rassemblements autour des piscines souvent amplifiés par des sonos qui s'entendent à des centaines de mètres et les bruits de tondeuse ou de travaux à des heures impossibles.

Pour ceux et celles qui se reconnaissent dans ces agissements, nous vous demandons tout simplement de respecter les lois et les décrets du Maire en vigueur pour que le **Mieux Vivre Ensemble soit une réalité.**

Mais le pompon de l'incivilité est causé par notre ami le plus fidèle : le chien. Certes il n'y est pour rien, et c'est bien son maître qui est le responsable de son comportement. Nous savons et nous voyons qu'il y a des propriétaires qui promènent toujours leur chien en laisse et sont munis d'un sac pour les déjections.

Néanmoins la question reste posée : d'où viennent toutes ces crottes qui se perdent sur les trottoirs, dans les espaces verts ou même dans les propriétés privées ? Peut-être d'une minorité ? Mais les désagréments sont réels et nombreux. Il n'y a qu'à se promener dans le village ou aux alentours. Tout aussi réelles sont les personnes qui sont importunées par des chiens non tenus en laisse.



Alors, gageons que vous, maîtres, qui promenez votre ami à quatre pattes (en laisse bien sûr) n'avez pas pensé un instant que votre compagnon pouvait être malheureux durant sa balade. Et vous ? **Vous devez être heureux en rentrant quand il vous gratifie de signes de satisfaction.**

Heureux sûrement, mais êtes-vous vraiment fiers quand votre chien a laissé derrière lui une crotte sur les trottoirs ou les voies publiques et qui terminera tôt ou tard sous la semelle d'un passant ou pire dans les mains de l'employé communal en charge des espaces verts ? Fiers si de surcroît c'est sur le chemin des écoliers ou pire sur leur terrain de jeux ? Fiers encore si vous le promenez sans laisse et qu'il importune un(e) inconnu(e) qui n'est pas forcément un(e) adepte des chiens ? **Vos paroles « il est gentil, il ne fait rien » ne rassurent pas tout le monde !**

En lisant ces lignes, vous vous dites peut-être mais pourquoi ces interrogations alors que **moi je tiens mon chien en laisse et ramasse ses besoins.** Alors pardon sur notre doute, mais puisque chacun dit ramasser, d'où nous vient ce triste constat ? **Seuls vous les maîtres vous avez la réponse.**

Quant à la commune, pour vous faciliter la tâche, elle a mis en place, voici quelques années déjà, deux bornes de propreté. Dépenser plus de 1000 € annuellement pour les alimenter en sachets. Multiplier les affichages rappelant les interdictions, rien n'y fait ; le résultat est plutôt décourageant !

Notre souhait c'est que ce texte inspire les récalcitrants :



Pour que demain, chiens et maîtres, vous soyez non seulement heureux après votre balade, mais aussi fiers de n'avoir pas rendu vos concitoyens.....malheureux.

CARNET DE FAMILLE



Naissances en 2020:

Le 2 janvier : **PETER Eline**
Le 6 mars : **HOUSSEN Aëden**
Le 12 mars : **KUHN Emma**
Le 25 mai : **AUGUSTO Rafael**
Le 12 juin : **KAËS César**
Le 23 juin : **MATHIEU GRIESBACH Maylone**
Le 15 juillet : **BOUMADIANE Mila**
Le 20 août : **MENENDEZ BOUZIDI Laïa**

Le 8 septembre : **ÜNALAN Aylan**
Le 14 octobre : **HEIL Elora**
Le 27 octobre : **STROHL Léo**
Le 2 novembre : **OSTERMANN Aline**
Le 4 novembre : **BERNHARD SCHOHN Arthur**
Le 12 novembre : **MANSOOR AHMED Burhaan**
Le 15 décembre : **BERTIN REIFSTECK Maylan**
Le 17 décembre : **SCHWEITZER Eliana**

Bon vent aux poupons et félicitations aux heureux parents !

Mariages en 2020 :

Le 14 septembre : **Rana GULFAM AHMED et Rameeza NASEER**,
2 route des Romains



Joies et bonheurs aux nouveaux mariés !

Décès en 2020:

Le 21 février : **Rodolphe RIEHL** - 78 ans - 41 route des Romains.
Le 14 mars : **Frédéric ADOLPH** - 93 ans - 23 rue Principale
Le 6 avril : **Marie-Louise BARTH née BALDENWECK** - 88 ans - 1 rue de la Paix
Le 17 avril : **François FEIG** - 85 ans - 6 rue de l'Ecole
Le 23 juillet : **Daniel THOMAS** - 64 ans - 1 Place de la Gare
Le 1^{er} septembre : **Anne BERNERT née SCHMIDT** - 99 ans - 11 rue de la Gare
Le 11 novembre : **Pierre BRENGARD** - 88 ans - 30 rue de la Gare
Le 5 décembre : **Francis ANSTETT** - 65 ans - 4 rue du Houblon
Le 11 janvier 2021 : **Lucie FORRLER née STRUB** - 86 ans - rue principale



Nous exprimons toute notre sympathie aux familles en deuil

Noces de Diamant :

Le 22 février 2020 : **Marlène et François FEIG**, domiciliés 6 rue de l'Ecole,
Le 13 mai 2020 : **Huguette et Jean-Paul PETER**, domiciliés 10 rue de la Gare,
Le 5 septembre 2020 : **Geneviève et Charles DISS**, domiciliés 17a route des Romains.



Noces d'Or :

Le 7 août 2020 : **Carmen et Freddy LAZARUS**, domiciliés 2 rue Principale,
Le 28 août 2020 : **Eliane et Charles BOEHM**, domiciliés 13 rue de la Gare.

FETES ET CEREMONIES

Cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre à 11 heures le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux se sont recueillis devant le monument aux morts.

Comme tous les ans, une gerbe a été déposée en l'honneur de tous les morts, militaires et civils de toutes les guerres.

Malheureusement, cette année en plein confinement, la présence du public n'a pas été permise par les autorités.

« Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des évènements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha ». Extrait du message de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre chargée de la mémoire des Anciens Combattants.

Des fêtes de Noël un peu particulières

Vous sortez tous des fêtes de Noël en famille perturbées par les mesures sanitaires dictées par le gouvernement. La commune n'y a pas échappé, et parce qu'il n'y a rien de plus important que la santé, la municipalité a été contrainte d'annuler avec regrets l'édition 2020 de la fête des aînés.



Ayant toutefois à cœur d'accompagner nos aînés dans cette période des fêtes de fin d'année profondément ancrée dans nos traditions, les conseillers municipaux ont décidé de maintenir la tradition du cadeau de Noël. Un cadeau sous la forme d'un colis auquel les commerçants de Hurtigheim ont contribué. Le Moulin Becker offre la farine et le sac de provision, le restaurant Au Moulin, le Pain sur la Planche, et l'horticulture Schreiner fournissent leurs produits au prix coûtant. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication.

Musique au balcon

Nous saluons l'initiative prise par Mme Maïthé Schoen qui a proposé des mélodies de Noël sous les fenêtres de nos aînés durant les 4 week-ends de l'Avent. Avec son talent de flutiste et une sono elle a égayé le quotidien des personnes âgées qui l'ont accueillie avec enthousiasme. Des témoignages chaleureux et des remerciements nous sont parvenus à la mairie. Nous la remercions vivement pour cette initiative.



Quelques remerciements...

2020 restera à bien des égards une année inattendue qui nous nous a tous mis à l'épreuve. Nombre de nos habitudes, de nos rencontres, de nos pratiques et coutumes se trouvent bousculées face au risque et à la nécessité de protéger la santé de tous.

Cette année, la solidarité entre les villageois n'a pas été un vain mot ; Elle s'est démontrée dans tous les domaines du quotidien. Chaque main tendue, et chaque geste de solidarité ont apporté des étincelles d'espoir en cette période éprouvante, notamment pour les personnes isolées.

Merci à chacun d'entre vous pour les élans de solidarité dont vous avez pu faire preuve,

Merci aux couturières bénévoles qui ont pris de leur temps pour confectionner des masques en tissus à destination de nos habitants, à une époque où ils faisaient cruellement défaut,



Merci aux décorateurs chevronnés qui ont mis toute leur créativité au service de notre village, pour le parer de ses plus beaux atours en vue des fêtes de fin d'année,



2020 à l'école



Après quelques longues années d'attente, les projets de construction de deux pôles scolaires au sein du RPI de Hurtigheim-Quatzenheim-Furdenheim ont vu le jour. L'un rassemblant toutes les classes de la maternelle de la PS à la GS et l'autre regroupant tous les enfants de l'école élémentaire du CP au CM2.

Cette année est une année exceptionnelle quant à la répartition pédagogique des élèves. En effet, durant les travaux effectués à HURTIGHEIM, tous les enfants des trois villages, de la maternelle au CM2 sont scolarisés dans la commune de FURDENHEIM.

Les élèves ont été répartis sur trois sites :



- La nouvelle école élémentaire située 2, rue Emile WAGNER,

- L'école élémentaire située au 50, rue de la Mairie,

- L'école maternelle située au 9, rue de la Mairie scolarise 2 classes de maternelle



Durant l'été, les écoles de QUATZENHEIM et HURTIGHEIM ont été totalement vidées et les enseignantes des classes ont emménagé sur FURDENHEIM.

Quant à l'école de FURDENHEIM, seules trois classes ont été déménagées entre la rue de la Mairie et la rue Emile WAGNER.



L'été a permis de mettre en œuvre non seulement une nouvelle organisation pédagogique, mais également de rassembler toutes les affaires et le mobilier des classes dans des cartons en attendant la livraison définitive de l'école qui a eu lieu autour du 20 août.



L'équipe enseignante avait hâte d'intégrer ce nouveau bâtiment qui offrait de belles perspectives à plusieurs niveaux : des locaux ouverts sur l'extérieur et sur le village, des salles de classe lumineuses et dotées d'outils numériques performants (des tableaux blancs interactifs), une vue panoramique incroyable sur la nature et le Kochersberg, une vraie cour d'école, des accès à un péricolaire, à des structures sportives avoisinantes vraiment facilités.

Malgré l'euphorie de l'installation dans la nouvelle école, il a fallu œuvrer de façon rapide et efficace afin de pouvoir accueillir les enfants à la rentrée dans des conditions agréables et sereines et ce malgré le contexte sanitaire.

Le protocole sanitaire strict applicable dès la rentrée n'a pas permis d'accueillir les parents et les enfants comme à l'accoutumée, mais la rentrée sur les différents sites s'est bien déroulée et les enfants de la nouvelle école étaient ravis de découvrir et d'intégrer de nouveaux locaux.



Ma nouvelle école c'est une très grande école
et je l'aime bien parce qu'il y a une grande
cour, de la végétation, des grandes classes et
des gentilles maitresses.

Nathan CM1



La nouvelle école élémentaire située 2, rue Emile WAGNER accueille deux classes de maternelle et 5 classes d'élémentaire.

- ☺ *MS-GS de 29 élèves : Mme Marie-Hélène UNDRÉINER et M. Antoine FRITZ avec l'ATSEM Sylvie BARON*
- ☺ *GS de 30 élèves : Mme Mélanie FOURCAULT (directrice des écoles maternelles) et Mme Marjorie EBEL avec l'ATSEM Mélanie LOUVIAUX*
- ☺ *CE1 de 28 élèves : Mme Caroline DUPRET (directrice des écoles élémentaires) et Mme Lise DUPONT*
- ☺ *CE1-CE2 de 26 élèves : Mme Claire ERHARD*
- ☺ *CE2-CM1 de 26 élèves : Mme Josiane HAGER*
- ☺ *CM1-CM2 de 27 élèves : Mme Sabrina MECCA-KOPP*
- ☺ *CM2 de 28 élèves : Mme Caroline ELBEL et Mme Lise DUPONT*

L'école élémentaire située au 50, rue de la Mairie accueille deux classes

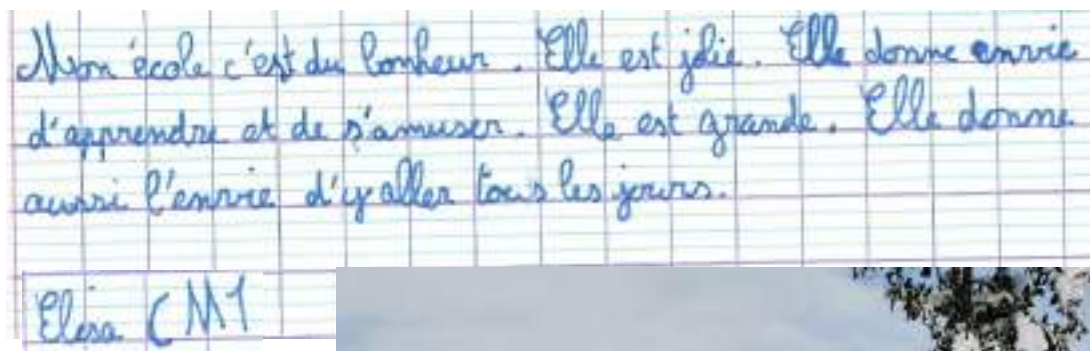
- ☺ *CP de 24 élèves : Mme Véronique SCHUH*
- ☺ *CP-CE1 de 24 élèves : Mme Aline GEORGENTHUM*



L'école maternelle située au 9, rue de la Mairie scolarise 2 classes de maternelle

- ☺ PS-MS de 30 élèves : Mme Gaëlle ANGLADE avec l'ATSEM Chrystal SCHWARTZ
- ☺ PS-MS de 29 élèves : Mme Michelle CALOIN avec l'ATSEM Vanessa GIRALDO

Après ces quelques mois, l'équipe enseignante travaillant au sein de la nouvelle école est ravie par toutes les possibilités offertes par les nouveaux locaux : de belles et lumineuses salles de classe, une grande cour d'école arborée, une bibliothèque d'école proposant des livres constamment renouvelés grâce à l'intervention de bénévoles de la bibliothèque de QUATZENHEIM. Les enfants se sentent bien et se sont petit à petit familiarisés avec les grands et nouveaux espaces. Les projets pédagogiques initiés l'année passée, avant le confinement, n'ont pu être achevés. Malheureusement ce début d'année scolaire s'inscrit dans la même lignée et les projets de sorties diverses et variées (cinéma, théâtre, opéra, musée, classe de découverte) ne sont pas encore autorisés.



En ce début d'année 2021 l'équipe enseignante demeure optimiste de pouvoir offrir à nouveau, aux écoles du RPI de nombreux projets qui permettront non seulement aux enfants, mais également aux parents d'élèves et aux enseignants de vivre et de partager pleinement la vie d'une belle et nouvelle école.



Des nouvelles de l'association **L'École en Fête**.

L'association de représentants de parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal de Furdenheim - Hurtigheim - Quatzenheim), n'a pas pu offrir aux enfants et aux parents un moment de convivialité tant attendu avec la Kermesse de fin d'année, en juin 2020.

L'épidémie de la Covid -19 a fortement impacté les opérations menées habituellement par **L'École en Fête**. Cependant, elle a pu réaliser les commandes de fromages et de chocolats de Pâques avec un point de retrait par commune. L'association a reversé aux coopératives des écoles près de 6 000 € pour l'année 2019/2020.

Lors de l'assemblée générale de septembre 2020, un changement de présidence a été décidé. Vanessa GIRALDO remplace Agnès KRACK qui a présidé l'association près de 3 ans et qui a soutenu cette association depuis septembre 2014.

Aussi, de nouvelles personnes sont venues compléter le bureau et porter mains fortes à l'association. Bienvenue à Anne, Laetitia, Marie-Laure, Tiphaine, Véronique, Hélène !

Pour ceux et celles qui souhaiteraient avoir davantage d'information ou nous contacter, vous trouverez ci-dessous l'adresse mail ainsi que le lien de notre page Facebook :

l.ecole.en.fete@gmail.com,

<https://www.facebook.com/Ecole-en-F%C3%AAte-1708521942610436/>



LA VIE DANS NOS PAROISSES

Paroisse protestante

Site internet :

Notre paroisse a désormais un site internet ou plutôt une page sur le site consistorial : <https://www.protestants-ittenheim.org/hurtigheim-quatzenheim-wintzenheim/>.

Dans le climat d'incertitudes actuel où nous devons régulièrement annuler ou adapter les cultes ou activités prévus, n'hésitez pas à consulter cette page qui vous permet de trouver les dernières informations et l'agenda régulièrement mis à jour, ainsi que des textes plus spirituels afin de nourrir votre foi. Cette page est régulièrement mise à jour, n'hésitez pas à la consulter pour savoir ce qui se passe dans notre paroisse et notre consistoire !

Les cultes en mode « distanciation sociale »

Masque obligatoire, un banc sur deux laissé libre, un mètre de distance entre les personnes (sauf celles issues d'un même foyer), gel hydro-alcoolique à l'entrée. Nous faisons de notre mieux pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles de sécurité. Dans votre quotidien chargé, dans le climat d'incertitude et d'inquiétude que nous vivons, n'oubliez pas de prendre soin de vous, de votre être, de votre âme : le culte est un temps de ressourcement, de paix, d'espérance... Dieu vous invite !

Des plantes sur les vitraux de l'église

« Quand les plantes parlent » : c'est le thème général des vitraux de l'église de Hurtigheim. Si vous voulez tout savoir ou presque sur ces vitraux, c'est possible : un livret qui présente le thème ainsi que chaque végétal représenté et sa symbolique est disponible à la vente au prix de 4 euros. Vous pouvez le demander à la sortie du culte ou vous adresser au pasteur.

Catéchisme et confirmation

L'épidémie de COVID-19 n'a pas arrêté le catéchisme qui s'est poursuivi sous différentes formes : en « présentiel » chaque fois que possible, avec des activités à faire à la maison, par visio-conférence... Quelle qu'en soit la forme, le catéchisme est un lieu de réflexion et d'échanges, un temps à part pour permettre à votre enfant de réfléchir sur lui-même, sur la vie, sur le sens de la vie, sur Dieu...

Si votre enfant a 12 ans en 2021 et que vous souhaitez qu'il prépare sa confirmation ou son baptême, il doit commencer son catéchisme en septembre 2021. Prenez contact avec le pasteur pour vous signaler et recevoir toutes les informations.

Vous venez d'arriver ?

... ou peut-être êtes-vous installés à Hurtigheim depuis quelques temps déjà, mais nous ne vous connaissons peut-être pas encore : Alors si vous souhaitez connaître les lieux et horaires des cultes, être informés des activités et manifestations organisées par notre paroisse, n'hésitez pas à demander le Sillon qui est le journal des paroisses du Consistoire d'Ittenheim dont Hurtigheim fait partie. Appelez au presbytère ou envoyez un mail au pasteur afin que nous puissions vous ajouter à notre liste de diffusion. Vous êtes les bienvenus !



**Paroisse d'Hurtigheim Quatzenheim
Wintzenheim**

36 route des Romains
03 88 69 00 88

claire.delattre-duchet@protestants.org

Communauté Catholique

La communauté catholique de l'Ackerland est au service des habitant(e)s de HURTIGHEIM, notamment de celles et ceux qui sont de religion chrétienne et de confession catholique, pour les accueillir et les accompagner dans leurs différentes situations de vie (attente d'un enfant, naissance, enfance, adolescence, jeunesse, mariage, maladie, décès) afin qu'ils/elles puissent trouver leur façon de vivre aujourd'hui l'annonce du bonheur qu'est l'Évangile.

A leur demande, la communauté catholique de l'Ackerland peut célébrer les sacrements (baptême, eucharistie, confirmation, réconciliation, mariage, sacrement des malades) et sacramentaux (bénédictio des personnes, « cultes familiaux »...)

Le conseil presbytéral de la paroisse protestante de HURTIGHEIM a, le 26 octobre 2020, fait connaître son « accord de prêter l'église d'HURTIGHEIM pour la célébration des mariages et enterrements catholiques sous réserve de disponibilité ». La communauté catholique remercie le Conseil Presbytéral de l'attention qu'il a ainsi bien voulu porter aux demandes exprimées par les familles de HURTIGHEIM.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à

- **Pierre LUCAS, diacre, 7 rue des Vergers à ITTENHEIM**, se tient à votre service plus particulièrement pour la préparation et la célébration des baptêmes, mariages, et funérailles.

✉ : Pierrejosiane.lucas@laposte.net

☎ : 03.88.69.11.59 / Portable : 06.87.62.24.09

- **M. le Curé René-Philippe RAKOTO, presbytère, 11 rue de la mairie à GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL**,

✉ : ludovicrakoto@hotmail.fr

☎ : 03.88.56.42.51 / Portable : 07.70.60.19.26

Consulter les site internet :

🌐 <https://messes.info>
pour connaître les horaires et les lieux des messes

🌐 <https://www.alsace.catholique.fr/zp-strasbourg-eurometropole/cp-des-portes-du-kochersberg/>

Accès rapide, flashez le QR code ci-après :



La vie associative a tourné au ralenti en 2020. Seule la crémation des sapins en début d'année a échappé à la crise sanitaire que nous traversons.



Le vin chaud et les s'tolles, toujours très appréciés, avaient encore le droit de citer en janvier.

Il n'a pas été de même pour le nettoyage de printemps qui a été victime du 1^{er} confinement. Par la suite l'interdiction des rassemblements nous a contraints à renoncer à l'organisation de la fête de la musique, le 13 juillet et la soirée Halloween pour les jeunes. Les après-midi récréatives avec les aînés se sont malheureusement interrompues dès le mois de mars.

Nous avons aussi dû renoncer à l'anniversaire de nos 40 ans, qu'on avait prévu de fêter avec vous le 13 juillet. L'assemblée Générale qui se tient traditionnellement entre Noël et nouvel an a été reportée à une date ultérieure.

Vu le faible nombre d'activités proposées durant l'année écoulée, le comité a décidé de renoncer à la cotisation des cartes de membre pour l'année 2021. Chaque détenteur d'une carte de membre 2020 voit sa carte de membre prolongée d'une année. Naturellement tout nouveau membre qui voudrait rejoindre l'association en 2021 peut s'acquitter de la cotisation annuelle à tout moment.

Nous espérons tous qu'en 2021 la vie associative reprendra petit à petit ses droits. Et nous comptons sur vous pour participer régulièrement aux différentes manifestations qui seront proposées.

Toutes nos manifestations sont annoncées par flyers distribués dans vos boîtes à lettre et sur facebook.



Association Socio Culturelle et Sportive de Hurtigheim

Section vélo

Une triste nouvelle a endeuillé les cyclistes au mois de mai. Victime d'un choc frontal avec un automobiliste lors de sa première sortie après le confinement, Jean-Pierre Meyer de Pfulgiesheim a succombé suite à de multiples fractures.

L'association s'est associée au deuil et a exprimé toute son amitié à son épouse et à ses deux filles.

La Covid 19 a fait ronger les freins aux cyclistes tout au long de l'année. Les sorties étaient interdites lors des deux confinements et pour les mêmes raisons, le séjour de huit jours qui cette année était prévu en Italie a été annulé.

Il n'y a guère que les sorties hebdomadaires qui ont été maintenues durant les 3 mois d'été et au début de l'automne. Pour ne pas faillir à la tradition, quelques sorties d'un jour ont conduit les plus téméraires en Forêt Noire et sur les contreforts vosgiens.



Sur les hauteurs
de Oppenau en
Forêt Noire

Du côté du Bischenberg



Foulées Roses

Malgré les dispositions sanitaires, la Ligue contre le cancer a maintenu l'organisation des 3^{ème} foulées roses dans le Kochersberg. Cette année le rendez-vous était fixé le 17 octobre à Berstett. Le port du masque et les gestes barrières ont sûrement atténué le succès des éditions précédentes.



Mais cela n'a pas empêché qu'une fois de plus, avec 48 participant(e)s, nous étions l'association la mieux représentée. Comme lors des 2 éditions précédentes, le comité de l'ASCS a décidé de participer aux frais d'inscription à hauteur de 5 euros par membre.

Il est à noter que l'organisation étant prise en main par des bénévoles, la totalité des frais d'inscription 10 € par participant(e)s est reversée à la ligue contre le cancer de Strasbourg.





Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hurtigheim Section de L'Ackerland

Bilan d'activité de la Section de Sapeurs-Pompiers de Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim

L'année 2020 a été riche en activité pour les 18 Sapeurs-Pompiers Volontaires que compte la Section Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim.

Mais qu'est-ce qu'un Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) ?

C'est très simple, un SPV est un citoyen qui, en plus de son activité professionnelle, ses études, ... choisit de donner de son temps pour assurer la distribution des secours sur sa commune de résidence et les communes aux alentours. En France, 79% des Sapeurs-Pompiers sont volontaires. Ils sont amenés à intervenir sur les mêmes interventions que leurs collègues professionnels.

Quelle activité pour les SPV de Quatzenheim, Furdenheim et Hurtigheim ?

En 2020, 90 interventions de toute nature (secours à personne, accidents de la route, incendie, opérations diverses) ont été réalisées par les SPV de la Section. Ce chiffre a diminué par rapport à l'année 2019. En effet, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin (SDIS 67) a fait le choix de préserver une partie de son personnel pour disposer d'un potentiel opérationnel efficace en cas de contaminations importantes à la Covid-19 au sein de l'institution, au plus fort de la crise sanitaire.

L'activité de ces hommes et femmes ne s'arrête pas à ces 90 interventions :

- Certains Sapeurs-Pompiers renforcent toute l'année ou ponctuellement le Centre d'Incendie et de Secours de Truchtersheim.
- 4 Sapeurs-Pompiers ont participé à l'encadrement des dépistages « Covid-19 » organisés au Parlement Européen.
- 1 Sapeur-Pompier a été mis à disposition par le SDIS 67 pour renforcer le personnel des EHPAD dans le cadre de la crise sanitaire.
- 1 Sapeur-Pompier a été détaché le soir de la Saint-Sylvestre pour renforcer le dispositif de lutte contre les incendies.

Comment nous rejoindre ?

Si vous avez envie de mettre une partie de votre temps libre au service de la population vous pouvez prendre contact avec l'Adjudant-Chef Denis Baron : Chef de la Section Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim, au 06.30.01.56.76



*L'amicale des sapeurs-pompiers de Quatzenheim et de Hurtigheim remercie les habitants pour la générosité qu'ils ont témoignée lors de la distribution des calendriers et **vous souhaite une bonne et heureuse année 2021***



L'Association des producteurs de fruits De Hurtigheim & environs

Les arboriculteurs ont entamé l'année 2020 avec une superbe forme. Assemblée Générale en janvier, cours de taille en février, un programme bien rempli devait faire de cette année un excellent cru.

Le mois de mars a stoppé net notre élan.....heureusement la plupart des tailles fruitières étaient faites. Le comble, une météo ensoleillée pendant 2 moison connaît la suite...

Cours de taille du 22 février



La crise actuelle du coronavirus a éclaté comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Notre vie normale a été stoppée net. Cette crise révèle pourtant une vérité fondamentale que nous avons ignorée pendant trop longtemps, à savoir que nous ne pouvons être en bonne santé que si la planète et ses écosystèmes sont en bonne santé.

Pour nous les arboriculteurs cette année était un peu moins dure que pour certains de nos concitoyens

Daniel Bembeneq a écrit dans l'Edito de la revue " Fruits & Abeilles"

"Il est vrai que nous avons cet avantage nous autres apiculteurs, jardiniers, arboriculteurs ou amoureux de la nature de pouvoir nous replier dans notre jardin quand le temps s'assombrit et que l'atmosphère devient irrespirable, et notre habitude d'observer tout ce qui nous entoure nous tient lieu de mode de fonctionnement et nous empêche de gamberger.

Bien plus qu'un passe-temps c'est une véritable thérapie, dont nous pouvons user sans modération, car si elle ne nous protège pas des problèmes de santé, elle fait du bien au moral et fait de nous des irréductibles optimistes."

Il n'y a rien d'autre à ajouter, mais espérons que le monde aura appris la leçon..... ce n'est pas gagné.

Pour terminer un petit mot pour le moral :

J'avais un ami qui aimait bien le liquide qui sort de l'alambic et il disait souvent : "De la naissance à la mort, la route est bien courte. Je la prolonge en zigzaguant."

Six membres de notre association ont été récompensés par la Fédération en 2019. Les diplômes avec un panier garni ont été remis lors de l'AG du 22 janvier 2020.

Il s'agit de:

- Michel GEIST: "Pomme Grand Or" Trésorier pendant plus de 50 ans.
- René URBAN: "Pomme d'Argent" a assuré le secrétariat plus de 10 ans
- Jean Jacques HICKEL: "Pomme d'Argent" membre du bureau (+10 ans)
- Pierre PFRIMMER: "Pomme d'Argent" membre du bureau (+10 ans)
- André STIEBER: "Pomme d'Argent" membre du bureau (+10 ans)
- Georges HAESSIG: "Pomme d'Argent" à titre posthume responsable des alambics pendant plusieurs décennies.



Contact: [www.hurtigheim.fr/Culture et loisirs/Associations](http://www.hurtigheim.fr/Culture%20et%20loisirs/Associations)



École de musique

Durant l'année 2020, les concours régionaux et nationaux, le concert au profit d'OCOVAS (les Opérés du COeur et des Vaisseaux de Strasbourg), la fête de la musique, la fête des aînés, les portes ouvertes de l'école... tout a été annulé en raison de la COVID19 !

Les cours en présentiel ont eux aussi été interrompus. Nous avons très vite mis en place des cours en visioconférence pour permettre à nos élèves de poursuivre leur éducation musicale. La plupart d'entre eux ont répondu présent et continuent de progresser.

Les cours d'accordéon, de chant, de clavier, de piano et de formation musicale continuent ainsi en attendant des jours meilleurs...

Vous pouvez suivre l'actualité de l'école sur www.danieljurquet.com, sur la page Facebook ou la chaîne YouTube.





Association des donneurs de sang bénévoles du Kochersberg.



Don de sang, don de soi.



Donnons notre sang. Le sang c'est la vie.

**Voulez-vous nous aider à y contribuer plus activement encore en 2021 ?
Dites oui ! Venez vers nous.**

Nous vous attendons sur les différents points de collecte, à savoir Furdenheim, Quatzenheim et Osthoffen aux dates suivantes :

- Le **jeudi 25 février 2021** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Furdenheim.
- Le **jeudi 29 avril 2021** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Quatzenheim.
- Le **jeudi 22 juillet 2021** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Furdenheim.
- Le **jeudi 23 septembre 2021** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Osthoffen.
- Le **jeudi 2 décembre 2021** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Quatzenheim

Après le don l'association des donneurs de sang du Kochersberg vous invite à un repas.

Le bénévolat : Une garantie de sécurité

La plupart des études épidémiologiques vont dans le même sens : Quel que soit le pays, le modèle transfusionnel fondé sur le don bénévole est plus fiable que celui fondé sur le don rémunéré.

Pourquoi ? Parce que le donneur bénévole donne volontairement, par générosité et altruisme, sans attendre de rémunération en retour. C'est une démarche choisie qui le rend plus enclin à communiquer au médecin de l'EFS des informations sincères et complètes sur sa santé. Ce qui contribue à garantir sa sécurité et celle du malade qui recevra les produits sanguins.

Au contraire, le donneur rémunéré peut être motivé par l'argent et être tenté de dissimuler son véritable état de santé, ce qui accroît le risque de transmettre au malade un virus ou une bactérie lors de la transfusion. Il pourra également être tenté de donner trop ou trop souvent, ce qui peut présenter des risques pour sa propre santé.

Les bénévoles du Kochersberg remercient les donneurs, encouragent les nouveaux donneurs à venir aux collectes

Alsa Pare-Brise

Réparation et pièces automobiles



Christophe THOMAS

1 Place de la Gare, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 03 40

Du Pain Sur la Planche

Petite restauration, pain,
épicerie



30 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

03 88 75 18 56

www.elsass-cake.fr

EARL Diemer : Vente de
produits de la ferme



24 rue Principale, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 02 97



Eternelle Douceur

Institut de beauté



5 rue Principale, 67117 HURTIGHEIM

03 69 48 37 86

Elodie@eternelledouceur.fr

www.lreservation.com/eternelledouceur

Laurence HUBER

Coiffeuse à domicile



06 32 22 19 06

La Fermière d'Alsace

Vente directe de produits
laitiers, fromages

La fermière d'Alsace



42 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

Vente directe tous les vendredi de
17h à 19h

Retrouvez-les sur facebook

Horticulture SCHREINER

Vente de produits horticoles



18 rue de la Gare, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 06 77

Hi Tech Elect

M. Ababakar ISSA, Electricien



35 route des Romains, 67117
HURTIGHEIM

06 88 80 99 91

Moulin de Hurtigheim

Thomas et Raoul BECKER



16 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 00 16

www.moulin-hurtigheim.fr

Restaurant Au Moulin

Roland et Annick CLAUSS



18 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 05 25

T&T Jardins

Entretien d'espaces verts et
aménagement paysagers



21 route des Romains, 67117
HURTIGHEIM

06 31 70 05 40

**Aidez-nous à mettre à jour cet
annuaire**

*Si votre activité ne figure pas ci-
dessus, nous vous adressons nos
plus sincères excuses et vous
invitons à nous le signaler au plus
vite par téléphone au
03.88.69.02.09 ou par courriel :
mairie@hurtigheim.fr*



NUMEROS UTILES : COMMUNE DE HURTIGHEIM

MAIRIE, 1 Place de la Liberté	Tél	03.88.69.02.09
	Fax	03.88.69.15.88
	E-mail	mairie@hurtigheim.fr
	Site internet	www.hurtigheim.fr
Le Maire	Jean-Jacques RUCH	06.77.53.06.72
1^{er} Adjoint	Claude GRIMM	06..36.96.88.36
2^{ème} Adjoint	Suzy PIECKO	06.71.26.55.93
Secrétaire de mairie	Maeva SCHAUDEL	03.88.69.02.09
Directrice d'Ecole	Mélanie FOURCAULT	03.88.69.16.50
Com. Com. Kochersberg-Ackerland		
	Accueil	03.88.69.76.29
Gendarmerie		Faire le 17
Gendarmerie de Truchtersheim		03.88.69.60.08
SAMU		Faire le 15
Numéro d'urgence Européen		Faire le 112
Sapeurs Pompiers		Faire le 18 ou le 118 à partir d'un portable
Chef de section des Pompiers	Denis BARON	03.69.26.12.23
SOS Mains Strasbourg		03.88.67.44.01
SOS Médecins 67		03.88.75.75.75
Centre antipoison		03.88.37.37.37
Pharmacie d'ITENHEIM		03.88.69.00.14
Pharmacies de garde		32 37
Réseau d'aides et d'écoute		
Drogue, alcool, tabac info service		08.00.23.13.13
Allo enfance maltraitée		faire le 119
Violences Femmes Info		3919
Fil santé jeunes		08.00.23.52.36
Sida info service		08.00.84.08.00
Aide à la personne	UTAMS de SAVERNE	03.69.33.20.00
Assistante sociale	Centre médico-social de Wasselonne – Mélanie	03.69.33.21.50
(sur rdv)	NOEPEL	

Enfance et Petite Enfance		
Relais assistantes maternelles	Mme Céline IVARS	03.88.51.00.03
Périscolaire Furdenheim	Les Ptits Caïds	03.88.64.92.48
Périscolaire Quatzenheim	Les p'tites fugues	03.88.59.30.13
Vie Associative		
Association Socioculturelle et Sportive	Jean-Jacques RUCH	03.88.69.07.29
Arboriculture	Michel PFRIMMER	03.88.37.15.43
Association des aînés (club Edelweiss)	Nathalie FORRLER	06.85.08.08.59
Conseil Presbytéral	Michèle HAESSLER	03.88.69.15.69
Madame la Pasteur	Claire DE LATTRE-DUCHET	03.88.69.00.88
Association l'Ecole en Fête	Vanessa GIRALDO	06.98.33.24.10
Autre numéros utiles		
Centre des Finances Publiques – Impôts	<i>Schiltigheim, 14 rue des Petits Champs</i>	03.88.19.16.20
Conciliateur de justice		06.84.49.26.98
Collège de Truchtersheim	<i>Michel SCHWEITZER, Principal</i>	03.88.59.69.10
Centre Technique de Wasselonne - Conseil Départemental		03.69.06.72.85
Electricité de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.20.60.60
	Dépannage	03.88.18.74.00
SFR/Numericable	Service clients	39.90
	Commercial	10.55
Gaz de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.75.20.20
	Urgence	03.88.75.20.75
SDEA Alsace Moselle	<i>Schiltigheim – Accueil clientèle</i>	03.88.19.29.19
	Urgence	03.88.19.29.19 (journée) 03.88.19.97.09 (soir, sam, dim, JF)
Service du cadastre	<i>Schiltigheim</i>	03.88.19.16.20
Entreprise de ramonage	<i>FISCHER (Bouxwiller)</i>	03.88.70.76.74